



Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021



Ligue de Bretagne de Badminton REGLEMENT CHAMPIONNAT DE BRETAGNE Saison 2020/2021

Validé le 26 mai 2020 par le CA de la ligue

Mails de contacts :

- Ligue de Bretagne de Badminton : ligue@bretagnebadminton.com



Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

1. GENERALITES

1.1. Définition

Le Championnat de Bretagne simple et double est une compétition attribuant les titres régionaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX).

C'est une compétition ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton.

1.2. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

2. PARTICIPATION

2.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat de Bretagne simple et double les joueurs licenciés à la FFBA D pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension en cours.

2.2. Critères d'admission

Sous réserve des conditions ci-dessus, peuvent être admis les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs autorisés à jouer en senior pour la saison en cours, sélectionnés au CPPH.
- Joueurs licenciés dans un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton.

2.3. Tableaux

Le Championnat de Bretagne verra s'opposer les joueurs* dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DX). Dans chacun de ces tableaux les joueurs seront dispatchés en 3 séries : N – R – D

** Pour tout le reste du document, joueur pourra être remplacé par joueuse ou paire.*



Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

3. INSCRIPTION

Chaque joueur pourra s'inscrire dans 1 à 3 tableaux (un tableau de simple et/ou un tableau de double et/ou un tableau de double mixte).

Les frais d'inscription (10€ 1 tableau, 17€ 2 tableaux, 21€ 3 tableaux) reviendront à la Ligue et une subvention de 750 € sera versée au club organisateur par la Ligue.

3.1. **En simple**

A J- 28, la Ligue qualifie 12 joueurs et 24 remplaçants dans les tableaux N, R, et D

Ces qualifications en simple se font à partir du classement à **J-28**.

Les joueurs qualifiés feront l'objet d'une convocation, envoyée par la Ligue via le correspondant du club. Celui-ci devra confirmer (*par mail ou courrier*) au plus tard à **J-15(date limite d'inscription)** au secrétariat de la Ligue la liste des joueurs de son club participant à ce championnat (remplaçants compris). C'est la date de réception qui sera prise en compte et pas la date d'envoi.

Les remplaçants seront avisés de leur participation.

Si dans un tableau, nous n'atteignons pas les 12 joueurs, la ligue fera un appel aux clubs pour demander si des joueurs souhaitent compléter le tableau, les places vacantes seront attribuées aux meilleurs joueurs au classement à J-28 ayant répondu positivement.

Les inscriptions seront facturées par la Ligue de Bretagne de Badminton aux clubs à l'issue de la compétition.

Un joueur titulaire refusant sa sélection est interdit de participation à un autre tournoi en France ou à l'étranger à la même date. Dans le cas contraire, le joueur sera suspendu 2 mois de toute compétition (Il n'y aura pas de sanction pour les remplaçants et les joueurs sélectionnés aux mêmes dates au sein d'une équipe de France, d'un collectif France ou d'un Pôle pour un stage ou une compétition nationale ou internationale).

3.2. **En double**

Les **inscriptions de doubles seront libres** mais, par tableau, seules les 12 meilleures paires en fonction du CPPH à la **date limite d'inscription (J-15)** seront retenues pour participer à la compétition pour les tableaux N, R et D.

Une paire ne pourra pas se surclasser. Une paire jouera dans la catégorie du mieux classé des 2 joueurs composant la paire.

Les **12 paires suivantes** seront acceptées en **liste d'attente** et prévenues ultérieurement en cas de forfait d'une paire titulaire. Une paire forfait sera remplacé par la 1ere paire en liste d'attente Les autres paires inscrites seront libérées pour le week-end du championnat.

*Aucune modification des tableaux ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

4. CONFECTION DES TABLEAUX

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie, en fonction du CPPH à la date du tirage au sort.

La taille de chaque tableau sera de 12 joueurs pour les catégories N, R, D sauf si le nombre de participants ne permet pas d'atteindre cette taille de tableau.

En fonction du nombre de joueurs les tableaux prendront les formes suivantes :

Nombre de joueurs	Format du tableau	Nombre de sortants
12 :	4 poules de 3	1 sortant par poule
11 :	1 poule de 3 et 2 poules de 4	1 sortant par poule & le meilleur 2 nd des poules de 4
10 :	2 poules de 3 et 1 poule de 4	1 sortant par poule et le 2 nd de la poule de 4
9 :	3 poules de 3	1 sortant par poule et le meilleur 2 nd
8 :	2 poules de 4	2 sortants par poule
7 :	1 poule de 3 et 1 poule de 4	2 sortants par poule
6 :	2 poules de 3	2 sortants par poule
De 3 à 5 :	Poule unique	
De 1 à 2 :	Non joué	

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par le JA, J-9 avant la compétition.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles.

5. ECHEANCIER

L'échéancier sera confectionné par la commission compétition ou par le Juge Arbitre sur demande de la commission compétition à J-8.

Dans la mesure du possible, tous les tableaux se dérouleront jusqu'aux 1/2 finales (non comprises) le samedi. Pour les tableaux sous la forme de poule unique, le déroulement prendra cette forme :

- Poule de 5 : les trois premières rotations le samedi, les deux suivantes le dimanche.
- Poule de 4 : tous les matchs sur une journée (le dimanche si possible sauf si un joueur est susceptible de faire 9 matchs alors les deux premières rotations le samedi, la suivante le dimanche).
- Poule de 3 : tous les matchs sur une journée (le dimanche dans la mesure du possible).

Le samedi, les matchs commenceront par les simples suivis des doubles et doubles mixtes.

Le dimanche l'ordre de matchs sera déterminé par le JA, de manière à ce que l'ensemble des matchs soit terminé à 17h.



Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par la Ligue sous contrôle de la commission compétition.

Les convocations seront mises en ligne sur le site de la ligue de Bretagne la semaine précédant la compétition.

Le fichier du tournoi (après contrôle du JA) sera expédié au club organisateur dans le courant de la semaine précédant la compétition, pour la mise en place du championnat et la diffusion d'informations à la presse locale et sportive.

La Ligue contactera la presse régionale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et les conditions de déroulement de ce championnat. Le club organisateur devra également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale).

7. VOLANTS

Les volants seront partagés par les joueurs jusqu'aux demi-finales incluses et fournis par la Ligue pour les finales de tous les tableaux à raison de **4 volants** par finale.

Ces volants seront livrés au club organisateur par le **partenaire de la Ligue de Bretagne**. Sur accord du CA de la Ligue, les volants pourraient être achetés et remboursés (sur facture) par le club organisateur.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques boîtes du volant officiel qu'il pourra vendre (au prix du marché) à la demande, aux joueurs en faisant la requête (possibilité de demander les volants au partenaire de la Ligue).

Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

8. TROPHEES et DOTATIONS

Les médailles seront données par la Ligue. Elles devront être demandées par l'organisateur.

Le comité directeur décide d'octroyer une aide financière de 2600 euros (maximum) répartie entre les vainqueurs et finalistes des tableaux de simples et de doubles (pour la paire) de la façon suivante :

	SH		SD		DH		DD		MX	
N	160	100	160	100	160	100	160	100	160	100
R	110	50	110	50	110	50	110	50	110	50
D	70	30	70	30	70	30	70	30	70	30

Les dotations pour les N seront en chèque, pour les autres séries la dotation se fera sous forme de bons d'achats.

9. PARTENARIAT LIGUE

L'organisateur devra respecter l'engagement de la Ligue vis-à-vis de son partenaire.

- Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

En cas d'indisponibilité du partenaire de la Ligue, le club organisateur aura la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

10. ARBITRAGE

La Commission Ligue des Officiels Techniques désignera :

- un juge-arbitre pour le weekend.
- un juge-arbitre adjoint pour le weekend en faisant attention d'en prendre un proche du lieu du Bretagne.

La Commission Ligue des Officiels Techniques de la Ligue indemniser :

- Un juge-arbitre pour le weekend (hébergement, un aller-retour et indemnité),
- Les frais de restauration et d'hébergement des conseillers/examineurs dans le cas du passage d'un examen arbitre ou juge-arbitre,
- Les frais de restauration et d'hébergement des candidats arbitres dans le cas du passage d'un examen.



Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

Financièrement à la charge du club organisateur :

- Le(s) juge(s)-arbitre(s) adjoint(s) (hébergement, un aller-retour et indemnité),
- Les frais de restauration des juges-arbitres.

L'utilisation de chaises d'arbitre est obligatoire. (Possibilité d'utiliser les chaises d'arbitres mises à disposition par la Ligue de Bretagne).

11. ACCUEIL DE LA COMPETITION

Les clubs souhaitant organiser cette compétition doivent se faire connaître **avant le 31 octobre 2020** en envoyant un **dossier de candidature** au secrétariat de la Ligue.

A défaut de candidature satisfaisante, l'ouverture d'une **nouvelle période de 1 mois** sera proposée pour recueillir de nouveaux candidats.

Le club d'accueil devra disposer au moins de **9 terrains de doubles sur 2 jours sur une salle ou deux salles**. Tous les clubs bretons peuvent postuler, quel que soit le département. Le meilleur dossier sera retenu eu égard à la **compétence dans l'organisation de tournois** et en fonction de la **qualité des infrastructures et services proposés, à l'accueil, aux motivations**.

La commission compétitions veillera au respect du cahier des charges.

Il est souhaitable de disposer au minimum de **300 places** en tribune dans la salle.

Un dossier de présentation de quelques pages mettant en évidence les atouts du club organisateur est fortement souhaité. Il est possible d'organiser cette manifestation avec le **regroupement de clubs**.

C'est le Conseil d'Administration de la Ligue qui votera pour savoir quel dossier/club sera retenu.

Le Conseil d'Administration décidera **au minimum 5 mois avant la date** de la compétition

Aucun tournoi régional ou national ne sera autorisé à cette date sur le territoire Breton.

La date de la compétition est le 29 & 30 mai 2021.

Règlement du Championnat de Bretagne Saison 2020-2021

12. OBLIGATION DE L'ORGANISATION

- La ligue établira la demande d'autorisation de compétition sur Poona.

- Le club organisateur doit :

- envoyer une **lettre d'invitation avec plan d'accès** vers les salles au plus tard **5 semaines avant** la date de la compétition au secrétariat de la Ligue de Bretagne.
- **Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés** dans le dossier de candidature.
- Prévoir une **buvette suffisante pour les deux jours** en fonction du nombre de personnes attendues (évalué à peu près à 500 personnes).
- Prévoir un **lot d'accueil** pour tous les participants.
- **Assurer la restauration** (et l'hébergement éventuel) des officiels convoqués par la CLOT.
- **Proposer des contacts pour l'hébergement** des joueurs à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (partenaires de l'organisateur ?).
- Assurer la **gestion matérielle de la compétition** dans les meilleures conditions (table de marque, gestion logiciel, sono, affichage, vente de volants, ...). Demander conseils au Juge-Arbitre désigné.
- Prévoir des **scoreurs** au minimum pour les phases finales (dimanche).
- **Utiliser des chaises d'arbitres** (possibilité d'utiliser celles mises à disposition par la Ligue de Bretagne)
- **Entreprendre des démarches pour médiatiser l'événement** (contact des partenaires, de la presse sportive et régionale, invitations d'élus locaux et régionaux, cartons d'invitation à transmettre à la Ligue pour inviter quelques élus).
- **Renvoyer** le dimanche soir de la fin de la compétition le **fichier des résultats** au secrétariat de la Ligue. Information dans les mêmes délais de la **presse sportive et régionale**.

AIDE- MEMOIRE

- Parution du calendrier des compétitions régionales : en juin
- Candidature des clubs : dès la parution du calendrier & du règlement
- Choix de l'organisateur par la ligue : Conseil d'administration de novembre
- Demande d'autorisation avec règlement intérieur (3 mois avant la date du championnat)
- Invitation et plan envoyés au secrétariat de la Ligue 5 semaines avant le championnat.
- Date limite d'inscription (date de réception) : J-15
- Tirage au sort : J-9 avec prise en compte du CPPH à cette date pour les TDS
- Diffusion des convocations et informations du club organisateur : J-7
- Envoi des résultats à la Ligue : le soir de la fin de compétition
- Affichage des résultats sur le site Internet de la Ligue (vainqueurs et finalistes) : J+1